

Ensemble, facilitons l'autonomie des personnes âgées sur notre territoire !

Chers partenaires,

Chaque jour, vous accueillez des personnes âgées en quête d'informations, de conseils ou de solutions pour préserver leur autonomie à domicile. Grâce à votre écoute et votre engagement, vous jouez un rôle clé dans leur parcours.

Saviez-vous que le Conseil Départemental de Maine-et-Loire a désigné SOLIHA comme AMO Autonomie du territoire ? Cette désignation garantit une prestation **gratuite pour les bénéficiaires, de qualité et respectueuse des normes en vigueur**. En orientant les personnes vers SOLIHA, vous leur offrez :

- ✓ **Un accompagnement personnalisé** : une équipe dédiée évalue les besoins et propose des solutions adaptées, pour une adaptation réussie.
- ✓ **Une expertise reconnue** : SOLIHA est un acteur de confiance, labellisé et soutenu par le Département, pour un service transparent et sécurisé ; travaillant avec le CENTICH, également reconnu pour son expertise en ergothérapie.
- ✓ **Un gain de temps et de sérénité** : les bénéficiaires accèdent rapidement à des réponses claires et à un suivi coordonné, sans frais ni démarches complexes.

Pourquoi nous recommander ? En nous confiant vos publics, vous leur offrez une porte d'entrée unique vers un réseau d'experts et de dispositifs d'aide, tout en renforçant la cohérence des parcours sur le territoire. Vous contribuez ainsi à une politique publique d'autonomie plus efficace et solidaire.

Comment faire ? Il vous suffit d'orienter les personnes vers SOLIHA, en leur indiquant que cette prestation est **gratuite, neutre et indépendante, soit par téléphone : au 02.41.88.87.03. ou suite à une inscription sur le site monprojet.anah.gouv.fr**.

En 2026, 200 accompagnements seront financés pour les habitants ligériens. Ne les laissez pas passer à côté de ce conseil.

Contactez-nous pour échanger sur les modalités pratiques ou pour obtenir des supports d'information à diffuser.

L'équipe SOLIHA – AMO Autonomie de Maine-et-Loire